Visas, étudiants et naturalisations en France: l'Algérie détrônée par le Maroc

04/07/2010 à 12h46

VIVA L'ALGERIE livre en exclusivité à ses lecteurs les chiffres officiels concernant la circulation des personnes entre la France et les trois grands pays du Maghreb.

Première communauté étrangère régulièrement installée en France avec 584.534 personnes titulaires d'un titre de séjour, les Algériens restent les premiers pourvoyeurs d'immigration familiale dans le pays, en perdant toutefois sur les autres aspects de la circulation des personnes. Un déclassement qui profite aux **Marocains qui sont 466.120 à détenir une carte de séjour**. Les **Tunisiens sont 10.274**.

Les **Marocains sont la 3è nationalité pour le nombre de visas de court séjour délivrés en 2009 :**
151.509 contre 170.188 pour les Chinois et 253.112 pour les Russes. **Le taux de délivrance a augmenté de 7 points en 5 ans, pour atteindre 87% en 2009 (92% au 1er trimestre 2010).**

Pour les **Algériens**, le nombre de visas de court séjour a été pour la même année de **130.013** et pour les **Tunisiens de 76.519**.

Pour l'immigation familiale, les **Algériens ont bénéficié de 18.200 visas de long séjour, les Marocains de 16.000 et les Tunisiens de 6.310**.

Au titre de la naturalisation, il y a eu **19.679 Algériens à accéder à la nationalité française en 2009**. **Les Marocains ont été 21.010 et les Tunisiens 7.571. La France a accordé la nationalité à 108.00 étrangers**

Ce pays compte aussi **18.814 étudiants algériens** lorsque les

Marocains sont 30.000 et les Tunsiens 10.144.
Les Marocains constituent par ailleurs la 1ère communauté étrangère pour l'immigration professionnelle en France: 7.857 premières autorisations de séjour ont été délivrées en 2009 pour ce motif, dont 5.775 travailleurs saisonniers. C'est une position qui découle des accords entre les deux pays. **L'Algérie a mis un terme volontairement à l'émigration professionnelles vers la France dans les années 70.**

Viva l'Algérie

(merci à Le Hutin)